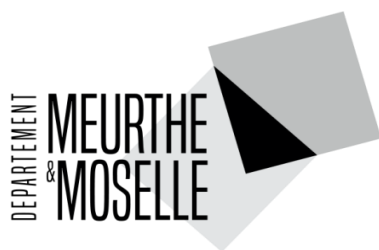




**RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT**

**N° 1 - Janvier 2020
Complément N° 1**

**Procès-verbal officiel
des délibérations
de la Session extraordinaire
du 3 janvier 2020**



SESSION DU 3 FEVRIER 2020

Ouverture de la séance

SEANCE DU LUNDI 3 FEVRIER 2020

La séance du **LUNDI 3 FEVRIER 2020** est ouverte à **14H49**, sous la Présidence de **M. Mathieu KLEIN**.

Tous les Membres de l'Assemblée sont présents, à l'exception de Mmes **ALTERMATT Maryse**, **BALON Sylvie**, MM. **BAZIN Thibault**, **CORZANI André**, Mme **DAGUERRE-JACQUE Patricia**, MM. **DESSEIN Jean Pierre**, **HABLOT Stéphane**, Mmes **KRIER Catherine**, **LUPO Rosemary**, **MARCHAL-TARNUS Corinne** et M. **PENSALFINI Eric**, qui avaient donné respectivement délégation de vote à M. **PIZELLE Stéphane**, Mmes **PILOT Michèle**, **LASSUS Anne**, **SILVESTRI Annie**, MM. **TROGRIC Laurent**, **BINSINGER Luc**, Mmes **CRUNCHANT-DUVAL Sylvie**, **LEMAIRE-ASSFELD Sabine**, MM. **MINELLA Jean-Pierre**, **MARCHAL Michel** et **LOCTIN Jean**.

RAPPORT N° 1 - PROJET DE DEVELOPPEMENT DU CHATEAU DE LUNEVILLE

Mme CREUSOT, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 1 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- décide de valider le projet d'ensemble et le phasage en 3 actes successifs
- décide d'enclencher l'acte 1 du projet de développement du Château de Lunéville:
 - o la création de l'association transitoire en vue de la nouvelle gouvernance,
 - o la mise en œuvre et le financement du festival,
 - o le lancement et le financement des 2 opérations d'investissement :
 - restauration des cours d'honneur et communs,
 - restauration du corps central/vestibule et de la salle des Trophées.

Cette délibération est adoptée à la majorité :

28 voix pour

17 voix contre : BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, FALQUE Rose-Marie, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LOCTIN Jean, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, MARCHAL Michel, MAYEUX Sophie, PIZELLE Stéphane et VARIN Christopher.

ALTERMATT Maryse, BAZIN Thibault, DESSEIN Jean-Pierre, KRIER Catherine, MARCHAL-TARNUS Corinne, et PENSALFINI Eric ayant donné respectivement délégation de vote à PIZELLE Stéphane, LASSUS Anne, BINSINGER Luc, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, MARCHAL Michel et LOCTIN Jean.

1 Abstention : RIBEIRO Manuela

RAPPORT N° 2 - DECISION MODIFICATIVE N°1 - CREATION D'UNE AUTORISATION PLURIANNUELLE

M. ARIES, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 2 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- décide de l'ouverture d'une autorisation de programme 2020-2025 - Restauration et développement – acte 1, telle que précisée dans le rapport,
- intègre la prise en compte de l'actualisation de la nomenclature comptable M52 applicable aux départements intervenue au 1^{er} janvier 2020.

Cette délibération est adoptée à la majorité :

45 voix pour

1 Abstention : RIBEIRO Manuela

A l'issue de la séance, le président propose de traiter les questions d'actualité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et la session est close à 17h16.

La prochaine session du conseil départemental aura lieu le **LUNDI 30 MARS 2020**
A 10h00

Le Président,

Mathieu KLEIN

Le Recueil intégral des délibérations est consultable à l'accueil du

Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

48, Esplanade Jacques Baudot

54000 - NANCY